

La fibre ou surfer sur internet à la vitesse de la lumière

On en parle beaucoup, tout le monde en rêve : la fibre optique, c'est un fil en verre ou en plastique, plus fin qu'un cheveu, qui transporte les données à une vitesse proche de celle de la lumière.

Le câblage de la fibre sur Marcoussis se poursuit et l'ensemble de la commune sera couverte au cours de l'automne. Cette nouvelle technologie permettra aux habitants et entreprises de surfer sur internet à haut débit. Une fois le câblage de votre rue effectué par la société Covage (délégataire de service public de l'agglomération Paris-Saclay dont l'investissement est de plusieurs millions d'euros), vous pourrez prendre un abonnement auprès des opérateurs présents sur le réseau, qui réalisera la connexion de votre habitation. A ce jour 6 offres sont disponibles sur Marcoussis, mais nous continuons le lobbying nécessaire afin que d'autres opérateurs majeurs offrent leur service sur la commune de Marcoussis.

Le choix de votre opérateur dépend de son offre et de vos besoins, il n'est pas de notre responsabilité d'influencer votre choix, mais nous serons à votre disposition pour répondre à vos interrogations au travers de nos différents canaux d'informations.

Bienvenue dans le haut débit et bon surf.

Gilles GUILLAUME - Conseiller municipal délégué à la fibre

L'opérateur d'infrastructures Covage finalise à Marcoussis, le déploiement du réseau public de fibre optique de la communauté d'agglomération Paris Saclay. Tutor Europ'Essonne est la filiale de Covage choisie en 2011 par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour déployer et exploiter le réseau de fibre optique de l'agglomération Paris Saclay. La mission s'inscrit dans le cadre d'une Délégation de Service Publique, pour une durée de 25 ans.

Complémentaire aux réseaux très haut débit déployés par les opérateurs privés, le réseau public a été déployé grâce au soutien financier de l'agglomération.

QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

Il s'agit d'un support physique de transmission de données IP (Internet protocol) à très haut débit. Fin et souple comme un cheveu, un brin de fibre optique véhicule de manière guidée un signal lumineux qui a la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances, en ne subissant ni affaiblissement ni perturbation électro-magnétique.

Le réseau de fibre optique déployé à Marcoussis est un réseau FTTH (Fiber to the home) que l'on peut traduire en français par «fibre jusqu'au domicile». L'abonné est directement raccordé par une fibre optique de "bout en bout", c'est-à-dire qu'une fibre est tirée entre le nœud de raccordement optique (NRO) et l'intérieur du logement pour être raccordée à un modem fournis par un fournisseur d'ac-

cès à internet (FAI)

QU'ELLES SONT SES AVANTAGES ET SES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT À L'ADSL ?

Grâce à la fibre optique, la vitesse d'une connexion Internet peut dépasser plusieurs Gigabits par seconde en émission et en réception. Contrairement à la paire de cuivre et aux technologies xDSL qui subissent une atténuation importante au bout de quelques kilomètres, le signal de la fibre optique ne décline presque pas avec la distance. Concrètement, les débits commercialisés en direction du grand public aujourd'hui varient de 100 Mbit/s à 1 Gbit/s. Pour les particuliers, le très haut débit permet les usages simultanés : regarder la télévision en haute définition, naviguer sur internet sans subir de temps de chargement, opter pour le télétravail, jouer en réseau, utiliser la domotique, et plus encore... Pour les entreprises, la fibre optique, c'est la possibilité d'accéder à la visio conférence, au partage de fichiers en temps réel, au travail collaboratif, à la sauvegarde et au stockage sécurisé des données à distance ou au développement du e-commerce par exemple

TOUTE LA VILLE DE MARCOUSSIS EST-ELLE AUJOURD'HUI ENTIÈREMENT RACCORDÉE ?

La construction du réseau très haut débit est toujours en cours sur la commune. L'ensemble des logements et locaux à usages professionnels seront rendus potentiellement raccordables à compter de fin septembre.

PAR OÙ PASSE LA FIBRE ?

Elle passe soit en souterrain soit par voie aérienne sur des

CINEMA ATMOSPHERE

du 13 sept au 3 oct 2017

Programme complet disponible sur www.marcoussis.fr ou sur l'Application Mobile

LES AS DE LA JUNGLE - 1h37 - mer 13 - 14h/16h, dim 17 - 15h.

LOLA PATER - 1h35 - mer 13 - 18h30, ven 15 - 20h30, dim 17 - 17h30, lun 18 - 18h30, mar 19 - 20h30.

QUE DIOS NOS PERDONE - 2h06 vo - mer 13 - 20h30, ven 15 - 18h, dim 17 - 20h, lun 18 - 20h30, mar 19 - 18h.

BIG FOOT JUNIOR - 1h32 - mer 20 - 14h/16h, dim 24 - 15h.

120 BATTEMENTS PAR MINUTE - 2h20 - mer 20 - 17h45, ven 22 - 20h30, dim 24 - 20h, lun 25 - 20h30.

BONNE POMME - 1h41 - mer 20 - 20h30, ven 22 - 18h, dim 24 - 17h30, mar 26 - 20h30.

BARBARA - 1h37 - ven 29 - 20h30, sam 30 - 16h30, dim 1 - 15h, lun 2 - 20h30, mar 3 - 18h.

LES PROIES - 1h33 vo, sam 30 - 18h30 vo/ 20h30 vf, dim 1 - 17h30 vf, lun 2 - 18h30 vo, mar 3 - 20h30 vo.

www.marcoussis.fr - 01 64 49 64 00

poteaux déjà existants, ou rajoutés. La commune est en discussion afin de faire enlever les poteaux inutiles.

COMMENT SE FAIT LE RACCORDEMENT DE LA FIBRE AVEC L'HABITATION ? EST-IL PAYANT ?

Pour que les travaux de raccordement soient enclenchés, il faut au préalable passer une commande d'abonnement auprès de l'un des opérateurs commerciaux présents sur le réseau public. Le raccordement se déroule en trois

étapes : une visite technique, le raccordement jusqu'au domicile, l'installation de la prise terminale optique. Le raccordement privilégie les infrastructures disponibles (fourreaux, supports aériens...) et s'effectue à partir du point de branchement optique (PBO) jusqu'à la prise terminale optique située à l'intérieur du logement. Un point de branchement est un boîtier télécom situé dans la rue, au plus proche du domicile, dans une chambre Orange ou sur un support aérien Enedis ou Orange.

En cas de logement collectif une convention doit être établie avec le bailleur ou le syndic.

Le raccordement est payant et tout ou partie de son coût peut être pris en charge par le FAI de votre choix dans le cadre de sa démarche commerciale.

QU'INSTALLE — ON DANS L'HABITATION POUR AVOIR LA FIBRE ?

Une fois le raccordement effectué, le FAI fournit ses équipements de type modem et décodeur TV permettant de recevoir ses services (internet, téléphone, TV...).

COMBIEN DE PRISES SERONT INSTALLÉES DANS LE LOGEMENT ?

Une seule prise sera installée dans le logement.

QUELS SONT LES OPÉRATEURS PRÉSENTS À MARCOUSSIS ?

Les opérateurs présents sont : Comcable, Coriolis, K-net, Kiwi, La fibre Vidéofutur, Ozone, .

POURQUOI LES OPÉRATEURS HISTORIQUES (ORANGE, SFR...) NE SONT-ILS PAS PRÉSENTS ?

Le réseau FTTH déployé dans le cadre d'un réseau d'initiative public est ouvert à l'ensemble des opérateurs commerciaux.

Les opérateurs nationaux n'ont pas encore fait le choix de venir offrir leurs services sur le réseau public, mais des discussions sont en cours. Pour le moment, ils privilégient l'utilisation des réseaux de fibre optique qu'ils déploient eux-mêmes dans les zones denses.

PEUT-ON FAIRE CONFIANCE À DES OPÉRATEURS QUE NOUS NE CONNAISSONS PAS ?

Les opérateurs présentés plus haut sont fiables et ont déjà fait leurs preuves sur d'autres réseaux d'initiative publique où ils se sont, en effet, développés en palliant à l'absence des opérateurs nationaux. Tous proposent des offres de base de type Triple play (internet, TV, téléphone). Chacun propose ensuite sa propre box et ses pro-

pres options en terme de tarifs et de services. N'hésitez pas à tous les consulter pour vous faire une idée.

Tous les IMMEUBLES DU VILLAGE SONT-ILS RACCORDÉS ?

L'opérateur d'infrastructure en charge des déploiements du réseau est en contact avec les gestionnaires d'immeubles (copropriété, bailleurs...) afin d'obtenir les conventions l'autorisant à équiper les parties communes et ainsi permettre aux logements collectifs de pouvoir bénéficier de la fibre.

L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE PRÉSENTE-ELLE DES RISQUES POUR L'IMMEUBLE ?

Ce réseau ne présente aucun risque et est ouvert à l'ensemble des opérateurs commercialement présents sur le réseau.

LORSQU'UN IMMEUBLE EST CÂBLÉ EN FIBRE OPTIQUE, EST-ON OBLIGÉ DE SOUSCRIRE À UNE OFFRE D'UN OPÉRATEUR COMMERCIAL ?

Dans ce cas, il n'y a aucune obligation de souscrire à une offre d'opérateur en particulier.

Par contre si l'immeuble n'est pas équipé, aucun habitant ne pourra bénéficier des avantages du très haut débit.

EXISTE-T-IL DES OFFRES TOUT INCLUS : INTERNET, TÉLÉ, TÉLÉPHONE FIXE, MAIS AUSSI TÉLÉPHONE PORTABLE ?

Il est nécessaire d'interroger les FAI pour connaître leurs offres commerciales. Certaines proposent en effet de coupler leurs offres fixes à une offre de téléphonie mobile.

PEUT-ON CONSERVER SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?

Il est là aussi nécessaire de renseigner auprès des FAI. Tous les opérateurs sont normalement en mesure de proposer des solutions en matière de portabilité du numéro de téléphone.

SI J'AI, UN FORFAIT TOUT INCLUS AVEC UN OPÉRATEUR HISTORIQUE, DOIS-JE SI JE VEUX LA FIBRE, SCINDER MON FORFAIT ?

Chacun a le choix. Le réseau de fibre optique est déployé en parallèle du réseau téléphonique qui ne disparaît pas. Il n'y a donc pas de contraintes techniques à conserver son abonnement ADSL tout en souscrivant à une offre fibre.

JE SOUHAITE UTILISER LA FIBRE OPTIQUE POUR INTERNET ET LA TÉLÉVISION UNIQUEMENT. PUIS-JE AVOIR UN FORFAIT POUR CELA ?

Il est possible que certains opérateurs proposent ce type de forfait. Renseignez-vous auprès d'eux.

SORTIR

► **Samedi 16 septembre à 21h** dans le cadre des journées européennes du patrimoine, théâtre de rue avec **La jurassienne de réparation**, par la compagnie Théâtre Group', un spectacle drôle et plein d'humanité. Spectacle tout public au château du Chêne Rond. Réservations au 01 64 49 69 80.

► **Samedi 16 et dimanche 17 septembre, journées européennes du patrimoine : L'Association Historique de Marcoussis** ouvre le château de Montagu au public en partenariat avec l'association "A dix doigts" de 10h à 12h et de 14h à 18h. Rens. : ahmarcoussis@orange.fr

Le CNR sera ouvert **samedi 16 septembre** et proposera des visites commentées, sur inscription uniquement auprès de l'Office du Tourisme de Massy au 01 69 20 08 27 ou sur info@tourisme-massy.com

► **Du 16 au 24 septembre**, exposition de l'AHM «Deux siècles de vie d'un village du Hurepoix», à l'Orangerie. **Inauguration samedi 16 septembre à partie de 17h.** Ouverture les mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h et **jeudi 21 septembre**, salle Jean Montaru à 20h30, **conférence** sur l'évolution du village de Marcoussis.

► **Vendredi 22 septembre, sortie pour les retraités**, le matin à Chemilly-sur-Yonne visite d'une manufacture de saumon, déjeuner à Toucy dans un train restaurant, après-midi visite d'une ferme apicole à Villeneuve-sur-Yonne. 40 € par personne (transport, visites et déjeuner compris). Inscription auprès du CCAS au 01 69 01 22 25

► **Samedi 23 septembre à 20h30** Ouverture de la saison culturelle avec **«Les fouteurs de joie»**, salle Jean-Montaru. Entrée libre sur réservation au 01 64 49 69 80 ou spectacles.marcoussis@orange.fr

SPORT

► **14° Grand Prix de Caisses à Savon de Marcoussis**, dimanche 17 septembre, route de Nozay, descente de "l'Escargot". Baptême sur pré-inscription au 07 68 91 37 27. Restauration sur place.

► **Tir à l'arc** : concours amical Nature et 3D, **dimanche 24 septembre** toute la journée. L'accès du bois sera INTERDIT côté collège de 7h à 18h.